

Archidiocèse de Rimouski
Service des communications

Retour sur la conférence de presse du 6 février 2019

Les médias ont bien répondu à l'invitation concernant la conférence de presse qui a eu lieu ce mercredi 6 février dans le grand salon de l'archevêché. Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire de Québec, a fait part de ses recommandations dans le dossier de la cathédrale. Mgr Denis Grondin a par la suite exprimé ses positions visant à assurer la préservation et la pérennité du bâtiment. Merci à M. Yves-Marie Mélançon, chancelier et webmestre, grâce à qui nous pouvons avoir accès à l'enregistrement audio de la conférence. Pour ce faire, il suffit de vous rendre sur le site web du diocèse de Rimouski. Le rapport intégral des recommandations du médiateur et conseiller, Mgr Marc Pelchat, est également disponible sur le site web :

http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/avenir_cathedrale_rimouski.pdf

En complément d'information, je vous transmets un texte résumant la position de Mgr Denis Grondin concernant ce dossier :

La cathédrale de Rimouski :

Une indispensable transformation pour une vocation citoyenne !

Une conviction : Le patrimoine religieux et le patrimoine civil ont une grande importance pour la majorité des citoyens. Comme 94% de la population, l'archevêque tient à la cathédrale et désire que toute la population puisse en bénéficier. La préservation et la pérennité du bâtiment passe par un projet de transformation.

Une réalité : Un lieu de culte de plus petite dimension dans la cathédrale permettra de conserver la vocation cultuelle dans le bâtiment. Le siège de l'évêque sera ainsi conservé dans cette partie sacrée de la cathédrale.

Une constatation : En transformant le bâtiment, il sera possible de rendre la cathédrale accessible pour des projets sociaux, communautaires, culturels, touristiques, selon les besoins exprimés par la population et par les projets qui soutiendront ces besoins.

Une certitude : L'archevêché doit contribuer financièrement pour aménager et utiliser la partie réservée au culte. Il est indispensable que des partenaires s'unissent pour la transformation et l'utilisation de l'espace civil.

Une suite logique : L'administration de la cathédrale prendra au fil du temps une forme différente que celle d'une fabrique. Elle pourrait devenir, par exemple, une coopérative, un condominium, une corporation ou toute autre structure organisationnelle qui conviendra à la future vocation.

Une vision claire : Le monde actuel est en pleine mutation et les besoins d'hier ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'aujourd'hui. La cathédrale de Rimouski fait partie intégrante du paysage et les rimouskois lui portent un attachement sentimental bien spécial. La transformation du bâtiment en fera un projet innovant, dans une perspective partenariale et ouverte.

* * * * *

Ginette Larocque, agente de communications



Mgr Marc Pelchat

Mgr Denis Grondin

